**L’humour et la liberté d’expression**

**Un exemple récent avec l’humoriste Guillaume Meurice**

**DOC 1**

<https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2024/05/07/suspension-de-guillaume-meurice-les-syndicats-de-radio-france-appellent-a-la-greve-dimanche_6232027_3236.html>

**Suspension de Guillaume Meurice : les syndicats de Radio France appellent à la grève dimanche**

**07/05/2024**

Dans leur préavis de grève, les syndicats demandent à la direction du groupe public **« la fin de la répression de l’insolence et de l’humour » et « la réaffirmation sans limites de la liberté d’expression »** sur ses antennes.

Les syndicats de Radio France ont appelé à faire grève dimanche 12 mai pour protester contre « la répression de l’insolence et de l’humour » après la suspension de Guillaume Meurice, ainsi que contre « des menaces » qui pèsent sur certaines émissions de France Inter.

Six syndicats (CGT, CFDT, FO, SNJ, SUD, Unsa) ont déposé lundi 6 mai au soir un préavis de grève pour dimanche.

L’humoriste en a été suspendu le 2 mai dans l’attente d’une éventuelle sanction pouvant aller jusqu’au licenciement, quatre jours après avoir réitéré ses propos polémiques sur Benyamin Nétanyahou tenus à la fin d’octobre. Il avait comparé le premier ministre israélien à une « sorte de nazi mais sans prépuce », ce qui lui avait valu des accusations d’antisémitisme et une plainte, récemment classée sans suite.

Interrogée sur le cas de Guillaume Meurice , la ministre de la culture, Rachida Dati, a jugé que *« Radio France ne pouvait pas ne pas réagir »*. *« En octobre 2023, l’Arcom*[le régulateur de l’audiovisuel] *avait mis en garde de manière très argumentée*(…)*France Inter suite à la chronique de Guillaume Meurice »*, a rappelé Mme Dati.

*« Malgré cela*(…)*, Guillaume Meurice a refait sa chronique à l’identique »*, ce qui exposait potentiellement Radio France *« à une sanction de l’Arcom »*, a-t-elle poursuivi. Même si Radio France n’avait donc *« pas d’autre choix »* que de convoquer l’humoriste, a estimé la ministre, cette affaire *« peut interroger sur la liberté d’expression »*, a-t-elle toutefois concédé.

**« Répression de l’insolence »**

Plus largement, dans leur préavis de grève, les syndicats demandent à la direction du groupe public *« la fin de la répression de l’insolence et de l’humour »* et *« la réaffirmation sans limites de la liberté d’expression »* sur ses antennes. Plus largement, les syndicats s’inquiètent des *« menaces »* qui pèsent selon eux *« sur des émissions populaires et singulières »*, en particulier sur France Inter.

Le 3 mai, dans la foulée de l’affaire Meurice, les sociétés des journalistes (SDJ) et des producteurs (SDPI) de France Inter avaient dénoncé *« un virage éditorial »* de la première radio de France. Elles assuraient notamment avoir appris le remplacement prochain de l’émission sur l’environnement « La Terre au carré ».

Les syndicats accusent la direction de Radio France de mener *« une politique de casse sociale sur les antennes »* alors qu’un *« projet de réforme de l’audiovisuel public va être discuté prochainement à l’Assemblée nationale »*. La mise en place d’une gouvernance unique pour l’audiovisuel public, dont France Télévisions et Radio France, projet de la ministre de la culture, Rachida Dati, sera examinée les 23 et 24 mai dans l’Hémicycle.

Les syndicats fustigent enfin *« une campagne de dénigrement et de calomnies orchestrée par des partis politiques, organisations ou personnalités franchement hostiles au service public de la radio »*. Ce dernier est fréquemment accusé par des personnalités de droite de pencher nettement à gauche.

**DOC 2**

**GUILLAUME MEURICE REVIENT SUR SA BLAGUE POLÉMIQUE, interview**

<https://www.youtube.com/watch?v=D-5sz_JLYOo&t=12s>

 Passages intéressants :

31’55 Peut-on rire de tout ?

35’05 Quel est le rôle des humoristes ?

**DOC3**

<https://theconversation.com/que-nous-dit-la-suspension-de-guillaume-meurice-sur-la-satire-politique-francaise-229536>

**Que nous dit la suspension de Guillaume Meurice sur la satire politique française ?**

**Analyse d’une blague**

[La littérature spécialisée sur le rire](https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783110219029/html) reconnaît en général trois grandes écoles qui appréhendent le phénomène : l’incongruité – utilisée souvent en linguistique – qui explique le rire par le décalage entre ce qui est attendu et ce qui survient ; le rire de supériorité – dont on retrouve traces chez Hobbes ou Bergson – qui analyse le rapport social entre le rieur et sa victime ; et le rire de libération de tendance freudienne qui concerne le lien entre le rire et les tabous.

La particularité de la blague de Guillaume Meurice, comparant Benyamin Nétanyahou à [« une sorte de nazi sans prépuce »](https://www.youtube.com/watch?v=hJd03CG4Nbc) est qu’elle s’inscrit dans toutes les catégories. Il y a à la fois un élément paradoxal, utiliser le mot « nazi » pour qualifier un dirigeant israélien, un rapport particulier entre le rieur et sa cible et une référence à un organe génital.

Le deuxième élément me semble particulièrement intéressant à investiguer. En adressant ce sarcasme au premier ministre israélien, Guillaume Meurice utilise à la fois cet humour d’inversion des rapports de force puisqu’il s’en prend à quelqu’un qui a plus de pouvoir que lui. Il recourt alors à l’humour comme [arme des opprimés](https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783110198492.361/html). Mais en même temps, en osant cette formulation incongrue, il blesse une partie de la communauté juive, traumatisée par l’holocauste. Cette formule humoristique, quoiqu’on en pense à titre personnel, montre bien toute l’ambivalence de l’humour, à la fois arme des plus faibles et alibi innocent pouvant permettre toute interprétation. S’il ne fait aucun doute que Guillaume Meurice n’est ni antisémite, ni auteur d’une blague antisémite comme l’a démontré d’ailleurs la justice en [classant sans suite la plainte](https://www.liberation.fr/societe/police-justice/les-plaintes-contre-guillaume-meurice-classees-sans-suite-annonce-lhumoriste-20240422_HMX7SADD45C55GSLFLBEEOUU2I/) qui lui était adressée, la blague qu’il a prononcée et réitérée illustre la polarisation que peut générer l’humour.

Notre analyse démontre que la France est un pays profondément divisé aujourd’hui et que l’humour amplifie cette division en accentuant les frontières entre les groupes politiques.

En conclusion, l’humour apparaît ainsi comme un véritable thermomètre démocratique, de quoi peut-être formuler une loi ou une relation de causalité à démontrer dans de futures recherches : plus une société démocratique parvient à rire d’elle-même, mieux elle se porte. A contrario, plus la société est divisée, moins elle parvient à se rassembler par le rire. L’ambivalence de l’humour apparaît alors comme un outil pertinent pour penser la solidité démocratique d’une société. L’éviction provisoire de Guillaume Meurice de France Inter serait ainsi le signal d’une France profondément divisée et marquée par la haine de l’autre camp, de quoi donner à l’humour un champ particulièrement fécond dans l’optique des élections présidentielles de 2027.